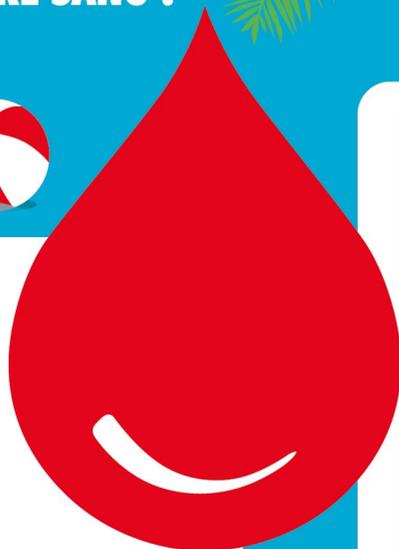




**JETEZ-VOUS À L'EAU,  
DONNEZ VOTRE SANG !**



**EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ  
SAUVER 3 VIES !**



# DON DE SANG

**AULNAY  
SOUS BOIS**

**jeudi 26 août  
14h00 à 19h00**

**ESPACE AVERINO  
26 RUE LOUISE MICHEL**

Collecte sur RDV :  
[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Avec la participation de l'ADSB

Don de sang possible avant et après l'injection de vaccin contre la COVID-19 sans délai d'ajournement.  
Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS  
SUR NOTRE SITE



**1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !**



Accueil



Entretien  
préalable au don



Prélèvement  
7 à 10 min.



Pause A+

**3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.**



Globules  
rouges



Plaquettes



Plasma

✓ **Pour se présenter à un don de sang, il faut :**

- Être agé(e) de 18 à 70 ans (et 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (et au moins 55 kg pour les dons de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité ou de sa carte de donneur
- Respecter un délai minimum de 8 semaines entre 2 dons de sang
- Pensez à prendre avec vous :
  - la confirmation de votre RDV envoyée par Email et/ou SMS
  - l'attestation de déplacement dérogatoire au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » ou d'une déclaration sur l'honneur indiquant « aller donner mon sang » si les consignes gouvernementales en vigueur l'exigent (pendant le créneau horaire du couvre-feu / en confinement)

✓ **Par précaution, vous ne pouvez pas donner votre sang si :**

- Vous avez bénéficié d'une transfusion sanguine ou d'un don d'organe.
- Vous avez séjourné au Royaume-Uni, plus d'un an cumulé, entre 1980 et 1996.
- Vous avez consommé de la drogue par voie intraveineuse.

✓ **Dans certaines situations, vous devez attendre avant de pouvoir donner votre sang :**

- 1 jour après un soin dentaire (carie) ou un détartrage
- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
- 14 jours après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux
- 4 mois après un piercing, un tatouage
- 4 mois après une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria) ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas (sauf pour le don de plasma)
- 6 mois après l'accouchement et pas pendant la grossesse

**N'oubliez pas : avant de prendre RDV et de vous déplacer, vérifiez votre éligibilité au don de sang !**

Faites le test en ligne : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr), rubrique « Puis-je donner ? » ou Appli Don de sang  
Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don